

CHAP. VII. De ce que l'on doit observer après le Repas. 21
 CHAP. VIII. Des Divertissemens. 22
 CHAP. IX. Des Visites. 26
 CHAP. X. Des Entretien et de la Conversation. 29
 ARTICLE PREMIER. De la Vérité et de la Sincérité qui doivent
 toujours régner dans la Conversation. 30
 ART. 2. Du Respect que l'on doit conserver dans la Con-
 versation, pour tout ce qui a rapport à Dieu et à la Religion. 31
 ART. 3. Il ne faut jamais parler dans la Conversation au
 désavantage du prochain. 32
 ART. 4. Des fautes que l'on commet en parlant inconsidéré-
 ment. 33
 ART. 5. Des Eloges. 35
 ART. 6. Comment on doit interroger, répondre et dire son
 sentiment. 36
 ART. 7. Des Règles que l'on doit observer dans les disputes,
 et lorsqu'on est obligé de répondre. 37
 ART. 8. Des bonnes et des mauvaises Manières de parler. 38
 CHAP. XI. De quelques autres Règles de la Bienséance. 39
 CHAP. XII. Des Lettres. 40
 CHAP. XIII. De la conduite que les Enfants doivent tenir
 dans les églises. 43



CHAP. XIII. De la conduite que les Enfants doivent tenir dans les églises.

DE LA BIENSÉANCE DANS LES ACTIONS SOCIALES
 ET DOMESTIQUES.

CHAP. VII. De ce que l'on doit observer après le Repas.
 CHAP. VIII. Des Divertissemens.
 CHAP. IX. Des Visites.
 CHAP. X. Des Entretien et de la Conversation.
 ARTICLE PREMIER. De la Vérité et de la Sincérité qui doivent
 toujours régner dans la Conversation.
 ART. 2. Du Respect que l'on doit conserver dans la Con-
 versation, pour tout ce qui a rapport à Dieu et à la Religion.
 ART. 3. Il ne faut jamais parler dans la Conversation au
 désavantage du prochain.
 ART. 4. Des fautes que l'on commet en parlant inconsidéré-
 ment.
 ART. 5. Des Eloges.
 ART. 6. Comment on doit interroger, répondre et dire son
 sentiment.
 ART. 7. Des Règles que l'on doit observer dans les disputes,
 et lorsqu'on est obligé de répondre.
 ART. 8. Des bonnes et des mauvaises Manières de parler.
 CHAP. XI. De quelques autres Règles de la Bienséance.
 CHAP. XII. Des Lettres.
 CHAP. XIII. De la conduite que les Enfants doivent tenir
 dans les églises.

1077 6529-4 3
 Québec, Imp. Brousseau.